



FÉDÉRATION DES MOULINS DE FRANCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE MAIRES DE FRANCE

Aléonard
TUILIER DEPUIS 1872

CeLiZe



Moulin de la Fage © Commune de Rosis



Moulin de La Plataine
© Commune de Bourcefranc-Le-Chapus



Eglise de Saint-Nizier © Commune d'Accolay



Intérieur art-déco des Bains-douches municipaux © Commune de Laval

DOSSIER DE PRESSE

SALON DES MAIRES 2014 : NOS REMISES DE PRIX

« NOS MOULINS ONT DE L'AVENIR »
« PRIX ALÉONARD-FONDATION DU PATRIMOINE »
« GRAND PRIX DE L'HABILLAGE URBAIN »

SUR LE STAND DE LA FONDATION DU PATRIMOINE
HALL 2.1 – STAND H13
PARC DES EXPOSITIONS | PORTE DE VERSAILLES | PARIS

www.fondation-patrimoine.org/concours

Chef de service Presse & Internet

Laurence Lévy

Téléphone

01 53 67 76 05

Mail

laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Chargée de mission presse régionale

Hélène Hernandez

Téléphone

01 53 67 75 99

Mail

helene.hernandez@fondation-patrimoine.org

Adresse

Fondation du Patrimoine

23, rue Charles Fourier

75013 Paris

Site

www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

[facebook.com/fondation.patrimoine](https://www.facebook.com/fondation.patrimoine)

[@fond_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les 3 palmarès

PAGE 2

PAGE 2

La Fondation du patrimoine en quelques mots

PAGE 3

PAGE 3

Informations pratiques

PAGE 5

ANNEXE : FICHES DES PROJETS LAURÉATS

« Nos moulins ont de l'avenir »

PAGE 5

« Prix Aléonard-Fondation du patrimoine »

PAGE 7

« Grand Prix de l'Habillage Urbain »

PAGE 9



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SALON DES MAIRES 2014 : NOS REMISES DE PRIX

« NOS MOULINS ONT DE L'AVENIR »
« PRIX ALÉONARD-FONDATION DU PATRIMOINE »
« GRAND PRIX DE L'HABILLAGE URBAIN »

SUR LE STAND DE LA FONDATION DU PATRIMOINE
HALL 2.1 – STAND H13
PARC DES EXPOSITIONS | PORTE DE VERSAILLES | PARIS

www.fondation-patrimoine.org/concours

Chaque année, à travers de nombreux concours, la Fondation du patrimoine récompense des porteurs de projets de restauration de biens patrimoniaux. Ces propriétaires privés, publics ou associatifs, sont primés pour leur engagement dans la réalisation de travaux de qualité, et pour leur action dans la transmission de l'histoire des lieux.

La Fondation du patrimoine, aux côtés de ses partenaires et mécènes, est heureuse d'annoncer le palmarès de trois de ses concours, dont les prix seront remis à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales : il s'agit du concours « Nos Moulins ont de l'avenir », du « Prix Aléonard-Fondation du patrimoine » et du « Grand Prix de l'Habillage Urbain ».

« NOS MOULINS ONT DE L'AVENIR »

LES DEUX LAURÉATS 2014 SONT :

Commune de Rosis pour le projet de restauration du Moulin à eau de la Fage (Hérault, Languedoc-Roussillon)

Commune de Bourcefranc-Le-Chapus pour le projet de restauration du Moulin à vent de la Plataine (Charente-Maritime, Poitou-Charentes)

La remise du prix aura lieu **mercredi 26 novembre à 14h30**, par François-Xavier Bieuville, directeur général de la Fondation du patrimoine à Jacques Mendes, maire de Rosis et Bernard Azéma, professeur de charpente au lycée de Bédarieux (pour le moulin de la Fage), et Guy Proteau, maire de Bourcefranc-Le-Chapus et Etienne Rousseau, président des « Amis du Moulin de la Plataine ».

PRIX ALÉONARD-FONDATION DU PATRIMOINE

LE LAURÉAT DU PRIX 2014 EST :

Commune d'Accolay pour la restauration de la toiture de l'église Saint-Nizier (Yonne, Bourgogne)

La remise du prix aura lieu **jeudi 27 novembre à 10h30** par François-Xavier Bieuville, directeur général de la Fondation du patrimoine, et Gilles Wuthrich, directeur de projets et marketing tuiles du groupe Wienerberger.

« GRAND PRIX DE L'HABILLAGE URBAIN

LE LAUREAT DU PRIX 2014 EST :

Commune de Laval pour le projet de restauration des Bains-douches municipaux (Mayenne, Pays-de-la-Loire)

La remise du prix aura lieu **jeudi 27 novembre à 11h30** par François-Xavier Bieuville, directeur général de la Fondation du patrimoine, et Stéphane Rein, directeur de Celize.

Présente tous les ans sur le Salon des Maires et des Collectivités Locales qui se tiendra au Parc des Exposition de Porte de Versailles à Paris du 25 au 27 novembre 2014, la Fondation du patrimoine organise sur son stand plusieurs temps forts : table ronde, jeu-concours, et bien sûr remises de prix.

[Retrouvez le programme de la Fondation du patrimoine au Salon des Maires](#)

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine, organisme privé indépendant agissant sans but lucratif, a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine national, bâti, mobilier et naturel. Ce patrimoine de proximité, porteur de mémoire et d'histoire, est à la charge de tous. Sa sauvegarde, sa valorisation et sa participation à la vie de la cité en font un élément majeur de la vie économique et sociale des territoires.

Au 1^{er} septembre 2014, la Fondation du patrimoine a soutenu près de 22000 projets, ce qui correspond à un montant total de travaux engagés de près de 1,6 milliard d'euros, soit l'équivalent de plus de 3300 emplois créés ou maintenus dans le bâtiment en moyenne par an.

INFORMATIONS PRATIQUES

FONDATION DU PATRIMOINE

23/25, rue Charles Fourier – 75013 Paris

Tél. : 01 53 67 76 11 – Site : www.fondation-patrimoine.org

Chargée de développement : Marthe Boulanger

Mail : marthe.boulanger@fondation-patrimoine.org

FEDERATION DES MOULINS DE FRANCE

Site : www.fdmf.fr

Président : Alain Eyquem

Tel. : 06 10 53 17 51 – 05 56 91 88 50 – **Mail** : contact@fdmf.fr

FEDERATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE SAUVEGARDE DES MOULINS

Site : www.moulinsdefrance.org

Président : Alain Forsans

Tel. : 09 77 63 11 65 – **Mail** : direction@moulinsdefrance.org

TUILERIE ALEONARD

29, route d'Auxerre cedex 12 – 89230 Pontigny

Site : www.aleonard.fr

Tel. : 03 86 47 59 60 – **Mail :** gilles.wuthrich@wienerberger.com

CELIZE

6, rue Pascal – 92120 Montrouge

Site : www.celize.com

Responsible marketing : Christine de Fontes

Tel : 01 80 87 77 80 – **Mail :** cdefontes@celize.com

ANNEXES

1. « NOS MOULINS ONT DE L'AVENIR »

Pour la septième année consécutive, la Fondation du patrimoine, en partenariat avec la Fédération des Moulins de France (FDMF) et la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins (FFAM), organise le concours « Nos Moulins ont de l'avenir ! », qui récompense des actions entreprises en faveur de la sauvegarde de moulins traditionnels. Ce prix, ouvert à tout type de moulins, est doté de 10 000 euros, partagés entre deux lauréats. Pour cette année 2014, 16 candidatures ont été reçues, présentant des typologies et des projets de restauration très variés, sur l'ensemble du territoire français.

Ces deux moulins se sont distingués au sein de ce concours pour la qualité du travail de sauvegarde, et pour l'attention portée à l'animation du lieu. Véritable lieu de vie de ces petites communes, les moulins de la Fage et de la Plataine assurent à nouveau une production de farine et accueillent de nombreuses animations locales.

MOULIN DE LA FAGE À ROSIS (moulin à eau)

Dotation : 5 000 euros



Roue à godet © Commune de Rosis

C'est l'un des rares moulins du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, de construction traditionnelle de type cévenol, dont la restauration a été entreprise en 2011 dans le cadre de la création d'une « route des moulins ». En plus de la restauration de la chaussée et du bassin d'eau, la machinerie de la chambre des meules et de la chambre d'eau ont été entièrement recréées selon le mécanisme d'origine. Ce projet de

restauration, pensé comme un projet pédagogique, a permis d'impliquer une classe de CAP charpenterie du lycée professionnel Fernand Léger de Bédarieux, dans la construction du mécanisme et la remise en fonctionnement du moulin, et notamment la roue à godets horizontale, élément majeur du mécanisme de ce moulin à eau. Huit élèves ont accompagné cette rénovation, travaillant tant le bois que le métal et la pierre pour une expérience unique dans leur parcours professionnel, et une sensibilisation à la sauvegarde du patrimoine et des métiers d'artisanat directement liés.

MOULIN DE LA PLATAINE A BOURCEFRANC-LE-CHAPUS (moulin à vent)

Dotation : 5 000 euros



Moulin de La Plataine avant restauration © Commune de Bourcefranc-Le-Chapus

Il s'agit d'un moulin à vent du XVIIe siècle, construit en calcaire avec une toiture conique tournante couverte de bardeau de châtaignier et des ailes équipées du système Berton. L'extérieur de ce moulin, et son mécanisme intérieur ont été restaurés à l'initiative d'une association de bénévoles, « Les amis du moulin de la Plataine ». En partie détruits par la tempête de 1999, les boiseries et le mécanisme a été rénovés à l'identique. Le chemin de roulement en bois a été changé de manière à faire à nouveau tourner le toit en bardeaux de châtaignier. De nouvelles ailes ont été posées, pour remplacer celles détruites en 1999. Enfin le travail de restauration a permis la remise en

fonctionnement des mécanismes meuniers, dont la lanterne, les meules et la bluterie. Servant à la production de la farine, il est aujourd'hui régulièrement ouvert au public et animé par l'association : pique-niques, classes découvertes, chasses aux œufs...

COMPOSITION DU JURY

- M. Georges Duménil, président de Maisons Paysannes de France, Président du jury
- Mme Dominique Charpentier, secrétaire de la FDMF
- M. Daniel Mazouin, trésorier-adjoint de la FDMF
- M. Alain Forsans, président de la FFAM
- Mme Annie Bouchard, vice-présidente de la FFAM
- M. Louis Lenormand, architecte des bâtiments de France, représentant de la Fondation du patrimoine

Toutes les informations complémentaires à cette adresse : www.fondation-patrimoine.org/concours-moulins

LA FEDERATION DES MOULINS DE FRANCE

La Fédération des Moulins de France (FDMF) fédère une centaine d'associations, des organismes privés ou publics ainsi que de nombreux adhérents individuels, chercheurs, historiens, étudiants. Tous s'engagent à faire connaître les moulins et le patrimoine qui les constitue, leurs différentes utilisations, leurs différentes techniques. La Fédération donne des conseils pour leur sauvegarde et fait leur promotion. Elle s'emploie à démontrer que les moulins ont un avenir économique, autant dans la production de produits authentiques, le développement du tourisme culturel que celui des énergies renouvelables.

LA FEDERATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE SAUVEGARDE DES MOULINS

L'ambition de la Fédération Française des Associations de Sauvegarde des Moulins (FFAM) forte de ses 10 000 membres est de faire découvrir l'importante influence de ce patrimoine sur le développement de notre civilisation et alerter sur les menaces qui planent sur lui. Son objectif est de promouvoir et sauvegarder ce patrimoine, et les savoir-faire qui lui sont liés.

2. « PRIX ALÉONARD - FONDATION DU PATRIMOINE »

La préservation des savoir-faire et la promotion des matériaux traditionnels fait en effet partie des priorités de la Fondation du patrimoine. C'est pourquoi elle organise le Prix Aléonard – Fondation du patrimoine grâce au mécénat de la Tuilerie Aléonard (groupe Wienerberger), acteur renommé dans la restauration des toitures en tuiles labellisées Monument historique

Doté de 5 000 €, il offre chaque année l'opportunité aux porteurs de projets publics et associatifs, ayant restauré la toiture d'édifices protégés ou non au titre des Monuments historiques, entièrement avec des matériaux Aléonard, de présenter leur candidature.

EGLISE DE SAINT-NIZIER À ACCOLAY

Dotation : 5 000 euros



Pose des tuiles Aléonard sur l'église Saint-Nizier
© Commune d'Accolay

L'édification de l'église d'Accolay a traversé les siècles, s'étalant du X^e au XVIII^e siècle. Cette longue histoire a fait de l'église un site archéologique particulier, abritant des sarcophages carolingiens, ainsi que du mobilier classé : trois statues de 1695 et une Vierge à l'enfant datant du XVIII^e siècle. Engagée dans une démarche de préservation de cette église, étape des pèlerins de Vézelay, la commune d'Accolay a souhaité en 2013 rénover la toiture de son l'église, au niveau de la nef, du chœur et de l'abside. En partenariat avec la Délégation Bourgogne de la Fondation du

patrimoine, une souscription a été lancée, permettant de collecter plus de 6 000 €.

Le jury du Prix Aléonard – Fondation du patrimoine a souhaité récompenser la commune pour son travail d'harmonie des couleurs réalisé sur la toiture grâce au panachage des tuiles. Permettant une parfaite intégration du bâtiment dans son environnement, ces travaux ont été exécutés dans le respect des règles de pose.

COMPOSITION DU JURY

- Mme Chantal Lavillaureix, architecte des Bâtiments de France, Conservateur du Palais de Chaillot – présidente du jury
- M. Gilles Wuthrich, directeur de projets et marketing tuiles, Wienerberger
- M. Stéphane Martin, dirigeant de la Société normande de couverture plomberie du Groupement français des entreprises de restauration de monuments historiques (GMH)
- M. Georges Duménil, président de Maisons Paysannes de France
- M. Louis Lenormand, ancien architecte des bâtiments de France, conseiller technique de la Délégation Ile-de-France de la Fondation du patrimoine

Toutes les informations complémentaires à cette adresse : www.fondation-patrimoine.org/concours-aleonard

TUILERIE ALEONARD

Les toits sont l'une des composantes majeure du paysage français. Les couleurs, les tons, les nuances des toitures sont propres à chaque région. Dans ce cadre, la maîtrise de la fabrication des matériaux et le maintien d'un savoir-faire local sont les conditions indispensables à la survie de notre patrimoine. C'est également une garantie pour la réalisation de constructions traditionnelles ou contemporaines respectueuses de notre environnement et de nos spécificités culturelles.

C'est dans cette voie que la tuilerie Aléonard travaille depuis 1872. Forte de cette expérience elle a reçu en 2010 le label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant). Notre savoir-faire ancestral, allié à un processus de fabrication faisant appel aux technologies actuelles, permet, au travers de nos argiles et d'un principe de cuisson spécifique, d'obtenir une coloration naturelle de nuances et de tons variés comme dans les anciens fours à bois.

3. « GRAND PRIX DE L'HABILLAGE URBAIN »

Le Grand Prix de l'Habillage Urbain, organisé par la Fondation du patrimoine et la société Celize, s'adresse aux porteurs de projets (collectivités, associations ou propriétaires privés ayant obtenus le Label de la Fondation du patrimoine), souhaitant restaurer un édifice situé dans une collectivité de plus de 20 000 habitants. Ce Grand Prix vise à valoriser un monument historique pendant ses travaux et à soutenir sa préservation par la communication grand format, en fournissant à ce dernier une bâche ou une palissade qui sera apposée pour habiller le bâtiment en travaux. L'édifice en question peut être public ou privé, non protégé, inscrit ou classé au titre des Monuments historiques, non religieux, et visible de la voie publique. Les travaux doivent porter sur l'extérieur de l'édifice.

BAINS-DOUCHES MUNICIPALES DE LAVAL



Détail de mosaïque
© Commune de Laval

Les Bains-douches municipaux de Laval, construits dans les années 1920, représentent un exemple de l'architecture art-déco. La modestie de sa façade d'inspiration « néo-égyptienne » contraste avec la richesse du décor intérieur, constitué de mosaïques représentant l'univers aquatique, œuvres d'Isodore Odorico, artiste céramique très actif au début du siècle dans l'Ouest de la France. Le projet de restauration de la commune de Laval, aujourd'hui « ville d'art et d'histoire », permettra la réouverture de ce lieu au public sous la forme d'espace d'exposition.

Pour mener à bien ce projet de rénovation, une large opération de communication autour des Bains-douches va être lancée, s'inscrivant dans la politique de restauration patrimoniale de la ville, et associant les habitants : ces derniers seront appelés à partir du 20 novembre à contribuer au financement des travaux, par le biais d'une souscription publique lancée avec la Fondation du patrimoine. Ce projet a également reçu le soutien de notre Club de Mécènes du patrimoine de Mayenne. Grâce au Grand Prix, la ville de Laval se verra offrir une bâche qui recouvrira l'échafaudage pendant la durée des travaux de la façade. Reprenant le dessin du bâtiment, elle fera la promotion du projet de réhabilitation des Bains-douches.

Soutenir le projet en faisant un don (à partir du 20 novembre) : www.fondation-patrimoine.org/30128

COMPOSITION DU JURY

- Mme Catherine Casanova, chargée d'affaires de la société Celize
- M. Alexandre Cvoric, architecte DPLG, membre du Collège National des Experts Français
- Mme Catherine Mandigon, rédactrice en chef du magazine Format XXL
- M. Jean-Louis Martinot-Lagarde, délégué régional adjoint de la Délégation Ile-de-France de la Fondation du patrimoine
- Mme Françoise Weets, architecte des bâtiments de France, représentante de l'AnABF

Toutes les informations complémentaires à cette adresse : www.fondation-patrimoine.org/prix-habillage-urbain

CELIZE

Celize conçoit des solutions stratégiques de communication hors média. La société déploie des campagnes de communication en milieu urbain et sur le lieu de vente, sur l'ensemble du territoire pour le compte de marques et de collectivités.

Soucieux de la préservation du patrimoine et de sa valorisation, Celize habille les monuments historiques par de la communication Grand Format (bâches, palissades personnalisées, signalétique). Celize participe également à la restauration des édifices en travaux en proposant des services complémentaires de financement de projets (mécénat, financement publicitaire...).